

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 1996-1997

---

2 JUIN 1997

---

PROJET DE DECRET

PORTANT ASSENTIMENT A L'ACCORD EUROPEEN  
ETABLISSANT UNE ASSOCIATION ENTRE LES COMMUNAUTES EUROPEENNES  
ET LEURS ETATS MEMBRES, D'UNE PART,  
ET LA REPUBLIQUE D'ESTONIE, D'AUTRE PART,  
ANNEXES I A X, PROTOCOLES 1 A 5 ET ACTE FINAL,  
FAITS A LUXEMBOURG LE 12 JUIN 1995 (1)

---

ERRATA

---

---

(1) Voir Doc. n° 161 (1996-1997) n° 1.

## EXPOSE DES MOTIFS

---

Dans le point 1. **Caractéristiques générales de l'accord**, on supprimera aux points 1.3 et 1.4, les éléments de phrase suivants :

1.3. L'association comprend une période transitoire de quatre ans.

1.4. (...) la Lettonie (...)

Les points 1.3 et 1.4 seront modifiés en conséquence et se liront de la manière suivante :

1.3 L'accord est conclu pour une durée illimitée. Il n'y a aucune période de transition pour l'Estonie, en raison de l'état d'avancement du processus de réformes économiques et politiques dans cette République.

1.4. L'accord remplace, en le développant, l'accord de libre échange signé entre l'UE et l'Estonie le 18 juillet 1994 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1995.